

SAINT ALDRIC, ÉVÊQUE DU MANS

Fêté le 7 janvier

L'Église du Mans, l'une des plus heureuses de France en saints évêques, en eut douze depuis son établissement, sans avoir souffert plus d'une interruption dans une si belle suite, et sans avoir même eu besoin du martyre pour avancer ou assurer leur sainteté. Cette fécondité semblait s'être arrêtée à saint Béraire, le treizième de ses évêques, lorsque Dieu, voulant lui faire connaître qu'il ne l'avait pas oubliée, lui donna encore saint Aldric, qui en fut la vingt-troisième. Il naquit dans la Saxe, le 21 juin de l'année 800. Son père se nommait Sion, et sa mère, qui était d'origine germanique et bavaroise, portait le nom de Gêrildis, tous deux membres de la famille impériale des Carolingiens. Elevé d'abord par des évêques, il se fit remarquer par ses progrès dans les études, par la pureté de ses mœurs et par son extérieur réglé. Son père le conduisit dès l'âge de douze ans au palais de Charlemagne; il eut bientôt gagné l'amitié de ce prince et de tous ceux qui l'entouraient, mais surtout du prince Louis, alors âgé de trente-quatre ans, et déjà roi d'Aquitaine. Il passait ses jours dans les exercices de l'école du palais, il employait une partie notable des nuits en de saintes veilles et en des oraisons ferventes. Environ l'an 814, lorsque la mort venait de frapper Charlemagne, et que Louis le Débonnaire était appelé à recueillir son vaste héritage, notre Saint, qui aurait pu former les plus brillants projets, reçut du ciel une inspiration soudaine qui changea brusquement le cours de sa vie. Une nuit qu'il récitait, selon son usage, des psaumes et des prières, seul, recueilli, prosterné à la gauche de l'autel, dans la chapelle du palais (église Sainte-Marie), il sentit intérieurement une forte inspiration d'abandonner la milice du siècle, pour s'appliquer uniquement au service du Seigneur. Il voulut d'abord repousser cette pensée comme une illusion elle le poursuivit, le tourmenta pendant six mois, sans qu'il pût s'en débarrasser. Il résolut donc d'obéir à la voix de Dieu; il découvrit son dessein à l'empereur, qui employa inutilement, tous les moyens pour le retenir, et ne voulut rien accepter de ce prince que la prébende de Saint-Etienne à Metz, où il désirait vivre seul avec deux clercs. Gondulphe, évêque de Metz, reçut avec empressement un clerc d'une aussi grande espérance; le clergé, heureux d'admettre dans son sein le favori de l'empereur, imita l'empressement de son évêque, et l'on fit à Aldric une pompeuse réception, avec le chant des hymnes sacrées et des bénédictions saintes, selon l'usage pratiqué pour les grands personnages. Aldric ayant reçu l'habit ecclésiastique, avec l'imposition des mains de l'évêque et de tous les prêtres, vécut avec les chanoines qui suivaient la règle écrite de saint Chrodegang, perfectionnant ses connaissances, surtout celle du chant romain et des sept arts libéraux. Il n'y avait pas d'école plus florissante que celle de Metz. Son étude principale cependant fut celle des livres saints il s'y appliqua avec tant de soin, et ses efforts furent couronnés d'un tel succès, qu'il apprit par cœur tous les livres que comprend le canon des Ecritures révélées, et qu'il était capable d'en développer les différents sens cachés sous la lettre. Deux ans après son entrée dans les rangs du clergé, il fut élevé au sous-diaconat, dont il exerça fidèlement pendant trois ans les fonctions qui consistaient, outre le

service de l'autel, à instruire le peuple et à veiller sur les biens de l'Eglise. Gondulphe étant mort en 823, son successeur, Drogon, fils de Charlemagne et moine de Luxeuil, après avoir longtemps combattu la modestie d'Aldric, l'obligea à recevoir la prêtrise. Il lui imposa bientôt, de concert avec le clergé, diverses dignités, d'abord celle de grand chantre, une des plus distinguées, puis celle de *premier*, selon l'ordre romain et cette qualité, il était chargé de l'inspection du clergé de la ville, des monastères non exempts et des paroisses; il jouissait même d'une certaine juridiction sur tous les clercs. Louis le Débonnaire, ayant appris avec quelle sagesse il remplissait tous ces emplois, le fit venir, et l'établit malgré lui chef des prêtres dans le palais et même son confesseur.

Aldric ne resta dans cette charge que quatre mois; il fut nommé pour occuper le siège épiscopal du Mans, qui vaquait par la mort de Francon le jeune; autant la cour qu'il quittait fut triste, autant furent joyeux le peuple et le clergé du Mans. Landramn, archevêque de Tours, le sacra le 22 décembre 832. Trois jours après, l'empereur se rendit au Mans pour célébrer la fête de Noël avec lui. Aldric le reçut dignement; il vint à sa rencontre avec le clergé, et l'introduisit dans l'église en lui donnant la main il le mena ensuite successivement à tous les autels, récitant des prières particulières à chacun pour attirer sur ce prince les bénédictions du ciel des chœurs de clercs faisaient cortège, portant des croix, des bannières, des flambeaux, en chantant des hymnes et des psaumes. L'empereur resta au Mans huit jours, pendant lesquels les fêtes furent brillantes et magnifiques. En considération du nouvel évêque, son ami, il restitua par un diplôme, à l'église du Mans, le domaine du Breuil qui lui avait été soustrait. Il ne pouvait se résoudre à se passer des conseils de ce saint évêque, et l'obligeait souvent de quitter son diocèse pour venir à la cour.

De là vient que ce grand homme laissa inachevés beaucoup d'ouvrages qu'il avait entrepris pour la gloire de Dieu, dans sa ville épiscopale, dans les monastères et dans le reste de son diocèse. Cependant, les choses qu'il a accomplies sont encore trop nombreuses pour que nous puissions les raconter toutes. Dès le commencement de son épiscopat, selon une ancienne tradition, il bâtit sur la rive gauche de la Mayenne le monastère de Saint-Martin, remplacé depuis par la paroisse de ce nom; il fit creuser et construire à grands frais un aqueduc qui amenait l'eau des sources d'Isaac jusque près de la cathédrale, à la fontaine qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Julien (auparavant l'eau était si rare, qu'on la payait un denier d'argent). D'après l'inspiration qu'il reçut une nuit, en s'entretenant avec Dieu des besoins de son troupeau, il forma le projet d'établir parmi ses chanoines le bel ordre qu'il avait vu pratiquer à Metz par les disciples de saint Chrodegang. Grâce à sa munificence et à ses soins, on vit bientôt s'élever un cloître des plus magnifiques à la place de son palais épiscopal; il transporta ce palais du midi et de l'orient de l'église cathédrale, à l'occident. La chapelle domestique des évêques du Mans, l'antique église de Saint-Michel, se trouva enfermée dans ce cloître. Aldric en construisit une autre qu'il dédia, avec une grande pompe, à saint Etienne, premier martyr, patron de la cathédrale de Metz, et à tous les saints, le 9 novembre 835. Plusieurs miracles s'accomplirent en cette circonstance : un sourd reçut l'usage de l'ouïe, un muet celui de la parole, un

énergumène fut délivré de l'esprit mauvais qui le tourmentait, un aveugle recouvra la vue.

Aldric, qui semblait tout entier à ces vastes entreprises, méditant la restauration de son église cathédrale, restaurant les monastères et augmentant les revenus de l'Eglise, trouvait encore le temps d'assister aux conciles de sa province, et même à d'autres plus éloignés. Et cependant les plus grands troubles semblaient empêcher les travaux de la paix. Les fils de Louis le Débonnaire, pour des motifs qu'il serait trop long d'exposer ici, avaient pris les armes contre leur père. Leurs partisans mirent tout en œuvre pour soulever le Maine contre le saint évêque, toujours fidèle à son roi, à son ami, même lorsque tout semblait l'abandonner ce pays eut à souffrir tous les maux de la guerre civile.

Chassé de sa ville épiscopale par les factions armées ou par le soulèvement populaire, Aldric se vit encore déposé de son siège par les prélats ennemis de Louis, qui étaient les plus nombreux. Mais, sûr de son innocence, il en appela au pape Grégoire IV qui était venu dans les Gaules pour travailler à la réconciliation de Louis le Débonnaire avec ses fils, et se trouvait en ce moment à Colmar.

Le souverain Pontife, quoique entouré des adversaires d'Aldric, accueillit favorablement sa requête, et pour prévenir toutes les machinations que l'on pourrait faire contre lui, il écrivit à tous les évêques du monde catholique une lettre dans laquelle il déclare que, d'après les décrets des Pères, l'évêque du Mans ayant eu recours au tribunal de saint Pierre, personne ne doit être assez téméraire pour prévenir ce jugement : « Siles griefs allégués contre lui se trouvaient être de nature à ne pouvoir pas être supportés, c'est encore à nous, dit le Pontife, qu'il appartient de porter un jugement car il ne peut rien être décidé contre celui qui s'est réfugié au sein de l'Eglise romaine et qui a une fois imploré son secours; c'est elle, en effet, qui a accordé aux autres églises la gestion d'une partie de son autorité, mais elle ne leur en a pas concédé la plénitude (8 juillet 833)». La voix du vicaire de Jésus Christ calma la tempête, et notre saint évêque, rentré dans sa ville épiscopale, travailla avec une nouvelle ardeur à procurer le bien de son peuple et de son diocèse. L'église cathédrale, par son défaut d'étendue, était insuffisante aux besoins de la population : Aldric avait entrepris de la restaurer; il avait appelé tous les arts à l'orner. Lorsque les travaux furent achevés, il fit la dédicace d'une partie le 21 novembre 834, et de l'autre le 21 juin 835. De plus, il fit pour son clergé un Recueil de canons qui n'est pas arrivé jusqu'à nous. Grâce à ses soins, l'école du Mans pouvait rivaliser avec les plus renommées; on y rédigeait les *Gestes* de saint Aldric lui-même, et ceux des évêques du Mans, des *Légendes* de Saints pleines de charme et d'onction, des poèmes dont le langage n'est pas toujours pur, mais qui n'en sont pas moins, au milieu de la barbarie de ces siècles, comme des fleurs précieuses dans un sauvage désert. Le savant évêque prit part aux discussions liturgiques de cette époque, il fit avec son clergé de sérieuses études sur le chant grégorien, les cérémonies et les paroles mêmes des offices divins, et rétablit les usages de l'Eglise de Rome, que saint Julien avait apportés dans l'église du Mans. Au Concile d'Aix-la-Chapelle (836), il se fit tellement remarquer par sa sagesse et sa capacité, qu'on lui confia, ainsi qu'à Erchanrade, évêque de Paris, la difficile mission d'aller trouver Pépin,

roi d'Aquitaine, pour lui présenter un mémoire des abus auxquels on désirait que ce prince remédiât.

Quelque temps après son retour, il reçut une célèbre députation de Badurad, évêque de Paderborn, qui lui demandait des reliques de saint Liboire, afin que les miracles qu'il en attendait convertissent les païens de son diocèse. Ces députés arrivèrent au Mans le 27 avril de l'an 836. L'évêque les reçut avec la plus grande courtoisie, et, apprenant que leur demande venait du ciel, et qu'il s'agissait du salut de toute une nation nouvellement convertie, leur accorda une grande partie du corps de saint Liboire. Lorsque ces saintes reliques furent levées, remises aux députés et escortées jusqu'en dehors de la ville avec la plus grande solennité et par une foule nombreuse; lorsqu'elles traversèrent la France et arrivèrent à Paderborn, elles opérèrent les plus grands miracles; nous en parlerons dans la vie de saint Liboire. Il s'établit ainsi, entre les deux églises du Mans et de Paderborn, des liens de fraternité qui durent encore aujourd'hui.

Sa libéralité, lors des fêtes, faisait à tous les clercs qui vivaient en commun, et à un grand nombre de pauvres, des distributions de pain, de viande et de vin les plus abondantes. Les évêques voisins assistaient souvent à ces grandes solennités. Il y en avait un grand nombre le jour de Pâques de l'an 837; il y en avait aussi lorsqu'il fit la dédicace de Saint-Sauveur, bâti et fondé par ses soins, sur les bords de la Sarthe, à moins d'un mille de la ville du Mans. Il avait sans doute déployé une grande magnificence dans cet édifice, puisque la basilique avait quinze autels dédiés à différents saints dont les reliques y reposaient. L'an 840, il y transporta le corps entier de saint Pavace et le bras droit de saint Liboire. Les moines qu'il appela suivirent la règle de saint Benoît; ils dépendaient de l'évêque du Mans, excepté pour l'élection de leur abbé, qui leur appartenait exclusivement. Le Saint, pour assurer l'existence d'une maison qui lui était si chère, l'unit à l'abbaye des Fossés, du diocèse de Paris. La sollicitude du saint prélat ne se borna point à l'abbaye qu'il avait fondée il fit fleurir tous les autres monastères de son diocèse, entre autres celui de Sainte-Marie, fondé par sainte Ténestine; il le releva presque de ses ruines, l'augmenta, y construisit une église et y appela des religieuses d'Entrames qui suivaient la règle de saint Benoît.

Il releva de même le monastère de Saint-Vincent, qu'il fit rentrer dans la dépendance de la cathédrale, ainsi que ceux de Saint-Aubin et de Saint-Ouen les agents du fisc impérial avaient usurpé ces biens ecclésiastiques et beaucoup d'autres. Aldric découvrit les titres qui établissaient les droits de son église, et les fit renouveler par des diplômes impériaux. En tout cela, Aldric travaillait pour l'éternité; il avait sans cesse la mort devant les yeux, son testament était fait avant qu'il fût âgé de quarante ans. Il y déclare que tout ce que l'on trouvera de richesses, en argent ou en vêtements, dans ses maisons au moment de sa mort, ainsi que toutes les provisions de vin et autres, seront divisées en plusieurs parts et distribuées à ses clercs, soit réguliers, soit séculiers, et aux pauvres; il n'oublie point les colons, leudes, serfs qui cultivent ses domaines, ni les veuves et les orphelins. Il dit qu'il fait ces libéralités pour obtenir des prières et le pardon de ses péchés. Il lègue, avec autant d'équité et de prudence, les revenus des domaines de son église cathédrale, qu'il avait en grande partie recouverts. A l'époque où il fit ce testament, il avait fondé cent

cinquante-deux fermes très florissantes. Mais ce nombre était bien plus considérable à sa mort; car il continua jusqu'à la fin de cultiver avec un zèle infatigable, d'améliorer son double domaine temporel et spirituel. Dans les dernières années de sa vie, il fonda une abbaye à Connerré et une autre à Teloché, qu'il dota magnifiquement, selon sa coutume. S'il poursuivit et gagna contre les moines de l'abbaye de Saint-Calais un procès injuste, c'est qu'il fut trompé par de faux titres, suivant lesquels il crut que cette maison appartenait à son église; il agissait selon sa conscience, et commit ainsi une erreur, non une faute. Mais il augmenta encore ses droits à la reconnaissance de son pays par la fondation de sept hospices, dont deux dans sa ville épiscopale; l'un sur les bords de la Sarthe, en dehors des murs d'enceinte, à la tête d'un pont nommé alors Sainte-Marie, et aujourd'hui Isoir il était destiné à recevoir les évêques, abbés, comtes et autres personnages du premier rang qui venaient, visiter les sanctuaires de la cité du Mans; l'autre près de l'église cathédrale, à l'entrée de la rue qui porte encore présentement le nom de l'Hopitau, ce dernier était pour les pauvres, les malades et les indigents de toute espèce. Il assigna pour dotation à ces beaux établissements, des domaines et des dîmes qui appartenaient à l'église cathédrale; il ne fit cela qu'avec le consentement des évêques de la province, du clergé et des hommes libres de tout le diocèse; il convoquait des assemblées à cet effet, et on y rédigeait des chartes qui constataient les résolutions arrêtées en commun.

L'église des saints Apôtres, où reposait le corps de saint Julien, et d'autres sanctuaires, jadis très fréquentés par la piété des fidèles, étaient tombés dans un état de ruine et de désolation; de l'avis de son clergé, Aldric fit exécuter des fouilles dans ces lieux saints; on en retira les reliques qui demeuraient sans honneur, et on les transféra, soit dans la cathédrale, soit dans d'autres églises dignes de ces vénérables dépouilles. La translation des reliques de saint Julien se fit le 25 juillet de l'an 840, et l'on en célèbre encore aujourd'hui la mémoire. De grands et nombreux miracles s'opérèrent à cette occasion. Notre Saint continuait en même temps à relever l'éclat du culte et des offices divins dans son église. Il fit fondre douze cloches et les plaça dans plusieurs campanilles qui décoraient le vénérable édifice. Il promulgua aussi une constitution fort détaillée sur le luminaire et l'encens; des règlements d'un intérêt plus général furent arrêtés dans un synode qu'il tint au mois de mai de la même année. On y admire surtout cette disposition charitable digne d'être rétablie : «Lorsque quelque prêtre viendra à mourir, le doyen dans la circonscription duquel il se trouve sera chargé d'en tenir note et d'en donner connaissance au prochain synode, afin que les prêtres célèbrent douze liturgies à son intention, et qu'ils récitent les vigiles des morts composées de neuf psaumes, neuf leçons et autant de répons, et qu'ils y joignent l'office des Laudes». Ces assemblées du clergé diocésain se tenaient tous les ans, ou même deux fois chaque année; tout le clergé et même les diacres et les moines y étaient convoqués. Saint Aldric ne les présida pas aussi souvent qu'il l'eût désiré, à cause des grandes affaires qui l'appelaient souvent hors de son diocèse. Il était remplacé dans cette importante fonction, non par le chorévêque ou l'évêque suffragant, qui tenait sa place toutes les fois que le caractère épiscopal était requis, mais par l'abbé de Saint-Vincent, qui possédait ce droit depuis l'épiscopat du vénérable Aiglibert. Nous voyons encore par les

actes de ces synodes que le diocèse du Mans était administré par des doyens ruraux, dont il est probable qu'Aldric fut l'instituteur au dessus étaient les archiprêtres, qui semblent avoir été longtemps au nombre de deux dans ce diocèse. Si la plupart de ces actes n'étaient pas perdus, on y trouverait sans doute, comme dans ceux de Tours, une foule de recommandations en faveur du peuplé, comme d'établir des écoles dans chaque paroisse. En effet, l'archevêque de Tours, Hérard, s'était proposé notre saint prélat pour modèle dans le gouvernement de son église. Ayant la plus grande vénération pour les usages de l'Eglise romaine, Aldric introduisit au Mans ou y consolida la coutume des stations; on se rendait en foule, peuple et clergé, dans les différentes églises pour y célébrer les fêtes qui leur étaient propres, par exemple l'anniversaire d'une dédicace; et Dieu autorisa par des miracles ces pieuses solennités. Les historiens contemporains et disciples de saint Aldric disent que deux ou trois cahiers n'auraient pu contenir l'histoire des guérisons miraculeuses de toutes sortes de maladies, opérées dans l'église-mère, pendant l'épiscopat du saint évêque. Il reçut aussi une grande distinction, la plus chère après celles qui viennent directement de Dieu : le pape Grégoire IV, qui connaissait son zèle pour le bien de son église, ses travaux pour le maintien de la discipline ecclésiastique et toutes ses grandes qualités, lui envoya les ornements sacerdotaux dont il s'était servi lui-même dans la solennité de Pâques, puis une crosse dont il lui avait fait don également, enfin une lettre remplie de tendresse, l'invitant à venir le trouver, et lui promettant toutes sortes de faveurs et de bénédictions.

Cependant, Louis le Débonnaire était mort le 20 juin 840. Aussitôt, la guerre éclata entre ses fils. Lothaire projetait d'envahir tout l'héritage paternel il excita contre Charles les Aquitains et les Bretons qui ravageaient les comtés de la Loire et du Maine jusqu'à la Mayenne, puis il s'avança jusqu'à la ville de Chartres, forçant le peuple de reconnaître son autorité, et confisquant les biens des seigneurs qui refusaient de lui obéir. Il y eut bien des défections, même de la part des évêques. Mais Aldric n'oublia pas que son ami Louis le Débonnaire lui avait recommandé son jeune Charles, et qu'il avait prêté à ce dernier serment de fidélité. Les émissaires de Lothaire, il est vrai, n'épargnèrent rien pour le gagner; mais ni les promesses, ni les menaces ne purent ébranler sa constance. Les deux comtes qui gouvernaient le Maine, au nom de Charles le Chauve, ne lui furent pas moins dévoués. Mais les petits tyrans levaient partout l'étendard de la révolte sous prétexte d'embrasser le parti de Lothaire, ils travaillaient à se rendre indépendants. Les plus grands troubles éclatèrent dans le Maine; les biens de l'Eglise et des monastères furent bientôt livrés au pillage, et l'évêque Aldric obligé de s'enfuir. Il se réfugia auprès du roi Charles, partageant son sort et ses desseins. Charles, soit par ses armes, soit par sa mauvaise foi, car il promettait tout sans rien tenir à ceux qui faisaient leur soumission, reconquit promptement la Neustrie, remporta, avec son frère le Germanique, une victoire décisive sur Lothaire, le 25 juin 841, entre Thury et Fontenay-en- Puisaie, dans l'Auxerrois, et vint pour la deuxième fois rétablir lui-même au Mans le saint évêque. La paix ne fut pas pour cela rendue à cette contrée. Lothaire y lança des bandes de Normands païens, qui s'abandonnèrent à tous les excès. Le traité de Verdun même, qui, en 843, mit fin à toute division entre les trois princes Lothaire, Louis et Charles, n'apaisa

pas les troubles de la Neustrie, où l'autorité du faible Charles le Chauve était méconnue par les petits souverains. Noménoé se déclara indépendant, prit le titre de roi de Bretagne, et poussa ses invasions jusque dans le Maine, qu'il ravagea en 844 et les années suivantes. Jusqu'à la fin de sa vie, notre saint évêque vit son église devenir la proie, ou des Bretons, ou des Normands il lutta avec constance contre ces désastres, relevant les ruines à mesure qu'elles se faisaient.

L'administration intérieure de son diocèse ne l'empêcha pas d'assister à plusieurs conciles, où l'Eglise combattait la barbarie qui menaçait d'engloutir ce qui restait en France de lumière, de dignité humaine et de droits. Une paralysie ne lui permit pas de se rendre à celui de Soissons; il s'en excusa dans une lettre aux évêques qui le composaient, les conjurant de prier pour lui pendant sa vie et après sa mort, qu'il regardait comme prochaine. Elle arriva en effet deux années après, le 7 janvier 856, après un épiscopat de vingt-quatre ans et seize jours. Il fut enterré dans l'église abbatiale de Saint-Vincent et Saint-Laurent, qu'il avait réparée. Les prodiges qui s'opérèrent sur son tombeau furent des signes éclatants de la gloire dont il jouissait dans le ciel. Ces miracles n'ont point cessé d'attirer, à son sanctuaire, jusqu'à la révolution française, une foule nombreuse de pèlerins, soit du Maine, soit de pays plus éloignés. Nos pères, ont encore vu découler, du marbre qui recouvrait ses saintes reliques, une huile merveilleuse qui rendait la santé aux malades.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 1 (page 187-190)